

République du Sénégal
Un Peuple-Un But-Une Foi



Office national de Lutte contre
la Fraude et la Corruption

Office national de Lutte contre la Fraude et Corruption (OFNAC)

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

<u>Numéro de marché :</u>	Demande de Renseignements et de prix à compétition ouverte N°T_OFNAC_021/2017
<u>Dénomination du marché :</u>	« Installation du réseau informatique et électrique des nouveaux locaux de l'Office (câblage et mise en service), sis Cité Keur Gorgui Dakar»
<u>Nombre d'offres reçues :</u>	Six (06)
<u>Nom et adresse de l'attributaire provisoire :</u>	SONATEL SA, Immeuble de la République, IVème étage, Dakar-SENEGAL
<u>Montant de l'offre retenue provisoirement :</u>	Vingt-huit millions six cent soixante-onze mille neuf cent quarante-trois (28 671 943) francs CFA TTC
<u>Délai d'exécution :</u>	Vingt-huit (28) jours calendaires

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps un délai pour le recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps un délai pour le recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu des articles 6 et 7 de l'arrêté n°00107/MEFP du 07 janvier 2015, pris en application de l'article 78 du code précité.

La Présidente de l'OFNAC